

le saumon placé dans le lac Huron doit également avoir descendu le Niagara jusqu'à la mer, mais il n'a pas pu franchir les grandes chutes pour remonter aux eaux de son enfance.

Si le saumon d'Ontario proprement dit n'est qu'acclimaté ou est devenu indigène aux eaux qu'il habite, ou s'il est le premier de son espèce dans le lac Ontario, alors il n'y a pas de raison possible pour qu'il ne s'acclimate point aux grandes eaux du lac Huron et du lac Supérieur qui sont identiquement les mêmes que celles de l'Ontario et qui sont habitées précisément par les mêmes espèces de poissons.

La conformation, le caractère et les habitudes du saumon d'Ontario et du *salmo salar* sont si identiques, qu'il ne saurait y avoir le moindre doute ou la plus légère incertitude sur le fait qu'ils constituent le même poisson; cependant, plusieurs saumons appartenant à la première catégorie sont par l'acclimation devenus indigènes au lac Ontario qui est maintenant leur élément naturel, de même que l'Atlantique est l'élément naturel du saumon qui fréquente les rivières du golfe St. Laurent.

D'un autre côté, si le saumon du lac Ontario est le premier de son espèce, pour quoi ne serait-il pas raisonnable de supposer qu'on aurait dû le trouver également dans le lac Huron et les autres grands lacs de l'ouest? La conclusion la plus rationnelle à laquelle on puisse en venir, c'est qu'il était dans le principe,—et qu'il est aujourd'hui (car aucune preuve du contraire n'a pu être produite)—le vrai *salmo salar*, mais que dans ses migrations vers le haut du St. Laurent en remplissant la grande loi de la nature qui le porte à chercher des foyers de reproduction, il est, après avoir frayé dans quelques cours d'eau qui se déchargent dans le lac Ontario, revenu très affamé au lac dont il a fait sa demeure définitive après y avoir trouvé la nourriture qu'il cherchait.

Maintenant, sans la barrière infranchissable du Niagara, il aurait, obéissant à l'instinct qui le pousse sans cesse vers l'ouest, continué à remonter le St. Laurent jusqu'aux plaines immenses des lacs Huron et Supérieur où on trouverait aujourd'hui des myriades de ce noble poisson.

C'est pour cette raison qu'on a essayé d'acclimater des avelins de saumon dans une rivière tributaire du lac Huron.

INSPECTION DES LACS MAGOG.

Ayant reçu instruction de visiter les lacs Magog, dans les townships de l'Est, dans le but d'y choisir un site favorable à la construction d'un établissement ichthyogénique dans cette partie du pays, j'ai l'honneur de vous renvoyer à un rapport que j'ai transmis à votre ministère au mois d'août dernier et qui contient un compte-rendu de ma mission.

CONCLUSION.

En terminant ce rapport sur les opérations de pisciculture en Canada, je tiens à dire quelques mots des bons résultats qu'on a obtenus par la construction des excellents établissements dans lesquels cette industrie est exploitée. Ce qui vaut la peine d'être fait doit être bien fait, est un principe qu'on a mis en pratique dans la construction de six des sept établissements qui sont aujourd'hui en pleine opération.

La cause pour laquelle celui de Ristigouche forme l'exception, c'est que, étant le premier établissement de ce genre fondé dans les provinces maritimes à titre d'expérience, il a été construit un peu hâtivement et sans soins, en sorte qu'il faudrait maintenant une reconstruction complète pour le mettre sur le même pied que les autres.

Votre ministère a raison de se féliciter des succès qu'obtiennent les différents établissements ichthyogéniques canadiens et de ceux que lui réservent les immenses quantités d'œufs de poissons qu'ils renferment. On me permettra d'ajouter ici que les